ARMENIA

18 janvier 2018

29e session du Groupe de travail de l’EPU

Luxembourg

Merci, Madame la Vice-présidente,

L’Arménie salue chaleureusement la délégation du Luxembourg, conduite par S.E. Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes, et la remercie pour la présentation du rapport national.

Elle apprécie la situation favorable en Luxembourg en matière des droits de l’homme, ainsi que son engagement en faveur de la protection et de la promotion des droits de l’homme sur le plan international.

L’Arménie se félicite de la ratification par le Luxembourg des instruments juridiques internationaux recommandés lors du deuxième cycle de l’EPU.

L’Arménie apprécie les progrès accomplis en matière de renforcement de l’égalité entre les hommes et les femmes et recommande au Luxembourg à poursuivre les mesures effectives afin d’assurer la participation des femmes à la vie politique et économique du pays.

Nous saluons les efforts du Luxembourg déployés en faveur de la lutte contre la violence à l’égard des enfants et encourageons de continuer sa politique menée en faveur de la protection des droits de l’enfant.

L’Arménie souhaite le plein succès au Luxembourg durant son Exercice de l’EPU.

Je vous remercie.